



MOINS DE DÉCHETS, UN IMPÉRATIF !

Pour une économie circulaire,
recycler ne suffit pas



**Les Amis
de la Terre**

JUIN 2015

INTRODUCTION

Dossier préparé par Rachel Tansey
Recherches préliminaires et rédaction : Joseph Zacune

Nous remercions pour leurs commentaires et ajouts : Ariadna Rodrigo, Julian Kirby, John Hyland, Keith James et Lasse Brand.

Nous tenons à sincèrement remercier pour tout le travail qu'ils ont réalisé dans ce domaine et auquel nous faisons référence dans ce dossier, Zero Waste Europe, RREUSE, iFixit, Repair Cafe, le Bureau Européen de l'Environnement et beaucoup d'autres organisations, ainsi que tous les porteurs des projets et initiatives présentés ou évoqués dans ce dossier.

Pour la version Française :
Traduction : Christian Berdot
Relecture : Camille Lecomte et AnneLaure Wittmann
PAO et Mise en Page : Pierre Sagot



Les Amis de la Terre Europe tiennent à remercier pour son aide financière, la Direction Générale Environnement (DG ENV) de la Commission européenne. Le contenu de cette publication est de la seule responsabilité des Amis de la Terre Europe et ne peut, en aucun cas, être considéré comme reflétant la position du donateur cité plus haut. Le donateur ne peut en aucun cas, être tenu pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans ce document.

Les gouvernements des États membres et la Commission européenne reconnaissent désormais les nombreux avantages sociaux, écologiques et économiques que peut apporter une politique publique forte dans le domaine des ressources. En favorisant par exemple la réutilisation ou la réparation des produits, des emplois sont créés et les impacts négatifs que provoquent l'extraction des minéraux, l'incinération ou les décharges, sont évités.

Mais il semblerait que les décideurs publics menacent d'abandonner les programmes ambitieux visant à favoriser le réemploi et la réparation, et d'une façon plus générale, l'idée d'une Europe moins consommatrice et plus efficace dans l'utilisation des ressources.

Nous avons ainsi découvert dans le projet de plan de travail pour 2015, publié en décembre 2014 par la Commission européenne, que le « Paquet sur l'Economie circulaire¹ » – destiné à accroître les taux de recyclage et à renforcer les réglementations sur l'incinération et la mise en décharge – devrait passer à la trappe. Ce Paquet est pourtant soutenu par le Parlement et le Conseil européens et par les propres analyses de la Commission. **Ces analyses mettent en avant le fait que ce train de mesures permettrait de créer plus de 180 000 emplois directs en Europe d'ici 2030, d'éviter 62 millions de tonnes**

d'équivalent CO2 (émission de gaz à effet de serre)², et que la mise en œuvre complète des réglementations existantes sur les déchets de l'UE permettrait d'économiser 72 milliards d'euros par an³.

De plus, en progressant vers la mise en œuvre des objectifs de la Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources (c'est à dire en allant au-delà de l'application des réglementations existantes), on pourrait aider à créer 526 000 emplois supplémentaires par rapport à 2008 et générer un chiffre d'affaires supplémentaire de 55 milliards d'euros⁴.

Les incertitudes et retards que provoque le retrait du Paquet Economie circulaire vont totalement à l'encontre des engagements de l'Union européenne de mettre en place une économie durable.

Le premier vice-président, Frans Timmermans, a promis aux députés européens que la Commission allait soumettre une nouvelle proposition plus ambitieuse en 2015⁵. Il est absolument essentiel que la Commission Juncker ait des comptes à rendre à ce sujet, et que le passage à la trappe de la nouvelle proposition de Paquet sur l'Economie circulaire ne serve pas, sous la pression de groupes d'industriels rétrogrades, à affaiblir et supprimer des aspects importants, mais serve au contraire les besoins des entreprises innovatrices, des citoyens et de la planète.

1 Le Paquet sur l'Economie circulaire porte sur la révision de six Directives relatives aux déchets, aux emballages, à la mise en décharge des déchets, aux véhicules hors d'usage, aux piles et accumulateurs, et aux déchets d'équipements électroniques. Commission européenne, Circular Economy Package : <http://ec.europa.eu/environment/circular-economy/>

2 Commission européenne, Analyse d'impact de la proposition de révisions des objectifs de gestion des déchets européen, résumé en français :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014SC0208&from=FR> Texte complet en anglais : ec.europa.eu/environment/waste/pdf/target_review/ImpactAssessment.zip

3 Commission européenne, Mise en œuvre de la législation de l'UE relative aux déchets pour une croissance verte, rapport final, DG Environnement, 29 nov 2011 :

<http://ec.europa.eu/environment/waste/studies/pdf/study%2012%20FINAL%20REPORT.pdf>

4 Commission européenne, Mise en œuvre de la législation de l'UE relative aux déchets pour une croissance verte, rapport final, DG Environnement, 29 nov 2011 :

<http://ec.europa.eu/environment/waste/studies/pdf/study%2012%20FINAL%20REPORT.pdf>

5 Euractiv, Timmermans plaide la bonne foi sur l'économie circulaire : <http://www.euractiv.fr/sections/developpement-durable/timmermans-plaide-la-bonne-foi-sur-leconomie-circulaire-311860>

et le Conseil des Ministres apporte son soutien au Paquet sur l'économie circulaire menacé : <http://www.euractiv.com/sections/sustainable-dev/council-ministers-signals-support-threatened-circular-economy-package>, 16 Décembre 2014

En Europe, nous n'accordons pas suffisamment de valeur aux ressources que nous consommons. Plus de 50 % des déchets communaux sont incinérés ou mis en décharge⁶, ce qui équivaut à jeter 5 milliards d'euros par an⁷.

L'objectif de la législation européenne des déchets, fixé juridiquement dans la Directive-cadre relative aux déchets de 2008, est d'amener les pays à prévenir, réutiliser et recycler les déchets⁸ - premières priorités en termes de gestion des déchets - , mais les données montrent qu'en Europe, la mise en décharge et l'incinération restent la règle.

Cette situation peut évoluer, mais certainement pas en abandonnant les politiques portant sur les ressources et les déchets. Non seulement le Paquet sur l'Economie circulaire ne devrait pas passer à la trappe, mais, il devrait au contraire être renforcé et placé au centre des autres domaines d'élaboration des politiques, en particulier des politiques économiques. En faisant passer à la trappe ce texte, on fait marche arrière. Même si les intérêts étroits et rétrogrades des industriels sont ainsi satisfaits, on met gravement à mal toute perspective pour l'Europe d'un renouveau économique réellement soutenable.

De plus, il est particulièrement important que l'UE ne se concentre pas exclusivement sur les déchets, mais aussi sur la consommation de ressources dans son ensemble, étant donné que l'Europe est encore l'un des continents qui a l'une des plus fortes consommations avec un bilan de 21 tonnes de matières premières par habitant et par an⁹. Il est certes important de réduire les déchets et de les gérer de façon plus soutenable, tant sur le plan social qu'écologique, mais si l'on veut mieux utiliser les ressources, nous avons besoin d'une approche plus globale.

Les déchets sont un produit de notre système socio-économique.

Même si nous recyclons 100 % d'un matériau particulier, la règle qui prévaut en Europe est une consommation forte et croissante des produits, ce qui fait que la demande de nouvelles ressources pour alimenter le système demeure très forte. Malgré des taux de recyclage élevés pour l'aluminium par exemple (de 65 % à 95 %), notre demande est si forte que le recyclage ne peut la satisfaire à lui seul (en 2008, l'aluminium recyclé ne couvrirait que 35 % de notre consommation en Europe), et nous avons constamment besoin de nouvelles ressources¹⁰.

L'Europe ne peut faire face aux défis d'un monde aux ressources limitées, sans que la législation relative aux déchets ne devienne partie intégrante d'une stratégie plus large de réduction de l'utilisation des ressources. Leurs prix ont grimpé en flèche depuis le début du XXIème siècle, augmentant de 147 % lors de la première décennie¹¹.

Les classes moyennes mondiales sont de plus en plus nombreuses et notre planète doit faire face à une demande qui n'a jamais été aussi élevée, pour la même quantité finie de ressources naturelles, ce qui exacerbe la concurrence.

Pour relever ce défi, il est très important d'évoluer vers une économie circulaire, mais ceci ne permet pas de traiter un autre aspect du problème, le fait que collectivement nous dépassons les limites de notre planète. Nous assistons déjà à des conséquences irréversibles pour les êtres humains et la planète dont les services et les écosystèmes sont sollicités au-delà de leurs capacités de renouvellement : perte de biodiversité, érosion des sols, changements climatiques et épuisement des ressources pour n'en citer que quelques-unes.

- 4

La mise en place d'une économie circulaire ne suffit pas. Les Européens consomment encore trop, et davantage que leur part du « budget écologique » de la Terre. Depuis des siècles, nous avons compté parmi les plus gros consommateurs, contribuant ainsi de façon disproportionnée au fait que l'humanité dans son ensemble dépasse les limites planétaires. Chaque année, nous dépassons notre budget écologique toujours plus tôt.

En 2014, l'humanité dépassait les capacités de la planète à fournir des ressources renouvelables et à séquestrer le carbone, le 19 août¹². Autrement dit, si chaque citoyen de cette planète vivait comme le citoyen moyen britannique, nous aurions besoin de deux planètes et demie¹³. Dans la mesure où nous n'avons qu'une planète, les Européens consomment la part d'autres personnes, ainsi que celle des générations futures. **L'Union européenne doit mettre en place des instruments et des politiques qui nous permettent de bien vivre tout en consommant moins : c'est à la fois une obligation impérieuse, mais aussi une question d'équité.**

Mais la bonne nouvelle est qu'un peu partout en Europe, des groupes de citoyens commencent à s'engager dans cette transformation si nécessaire. Toutefois, sans modification de la législation européenne, même ces pratiques exemplaires ne resteront que des actions marginales et locales. Le présent rapport documente une série de projets menés par des citoyens, qui peuvent aider l'Europe à réduire sa consommation de ressources et son gaspillage. Il présente ensuite des recommandations pour des politiques qui pourraient permettre à ces pratiques exemplaires de devenir la règle. Les études de cas montrent

que ce sont souvent des groupes de personnes manquant de ressources, guidés par les principes de soutenabilité, qui sont à la pointe de l'amélioration de l'utilisation des ressources et de la prévention des déchets. Dans certains cas, des modifications de la politique locale peuvent être obtenues sous la pression des citoyens, comme ce fut le cas à Capannori en Italie et Argentona en Catalogne. **Ailleurs, les réseaux de cafés-ateliers de réparation, les communes Zéro déchet, les plateformes en ligne pour le réemploi, les « boutiques d'emprunt », les librairies d'habits et d'outils et le compostage collectif aident à combler les vides laissés béants par l'inaction nationale et régionale.**

Cependant, sans soutien politique et financier adapté, ces activités resteront minoritaires et éparpillées et risquent de s'épuiser par manque de moyens financiers et d'infrastructures. L'UE et ses États membres disposent de moyens politiques forts pour encourager de tels projets, et pousser les économies dans une voie qui présente des avantages sociaux et écologiques évidents. Les recommandations stratégiques de ce rapport ont pour but de combler le vide entre d'une part les objectifs politiques non atteints de l'UE, et d'autre part l'Europe moins consommatrice et efficace dans son utilisation des ressources que l'Europe peut - et doit - devenir.

Ces nombreuses recommandations, nécessaires et efficaces, sont illustrées par les études de cas dont elles s'inspirent. **En soutenant davantage ce type d'initiatives locales et soutenables, les États membres pourront faire des économies, créer des emplois, baisser les coûts liés aux déchets et renforcer la protection de l'environnement.**

- 5

6 Eurostat, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/8-25032014-AP/EN/8-25032014-AP-EN.PDF

7 Amis de la Terre Europe, Gone to Waste: The valuable resources that European countries bury and burn, Octobre 2009, http://www.foe.co.uk/sites/default/files/downloads/gone_to_waste.pdf

8 Directive 2008/98/EC relative aux déchets (Directive cadre relative aux déchets), <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/>

9 En 2007, le bilan des matériaux utilisés par citoyen européen et par an, était de 28 tonnes, soit 8 tonnes de plus que ce qui est extrait en Europe. Tout comme l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord sont les zones avec les plus fortes consommations au monde, avec respectivement pour 2007 : 48 tonnes et 29 tonnes. Tukker A ; Bulavskaya T ; Gilium S et al. The Global Resource Footprint of Nations: carbon, water, land and materials embodied in trade and final consumption. http://crea.eu/index.php/documents2/cat_view/16-crea-booklet

10 Le taux de recyclage de l'aluminium en Europe est élevé, allant de 62 % pour les cannettes de boisson, à 95 % pour la construction et les transports. En 2008, le taux de recyclage de l'aluminium de l'UE27 à partir de déchets s'élevait à 35 % de la consommation apparente. Données de la European Aluminium Association, 2010, citées par la DG ENTR de la Commission européenne, Annex V to the Report of the Ad-hoc Working Group on defining critical raw materials, 2010, http://ec.europa.eu/enterprise/policies/raw-materials/files/docs/annex-v_en.pdf

11 Les prix de l'énergie ont augmenté de 190 %, les denrées alimentaires de 135 %. McKinsey Global Institute, Resource Revolution: Meeting the world's energy, materials, food, and water needs, November 2011, p.30, http://www.mckinsey.com/insights/energy_resources_materials/resource_revolution

12 Jour du dépassement (Global footprint network) : http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/earth_overshoot_day/
13 WWF, Living Planet Report 2014, http://www.wwf.eu/media_centre/publications/living_planet_report/

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Au sein de l'Union européenne, nous avons urgemment besoin d'une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources. Pourtant, actuellement, les institutions européennes n'encouragent pas les bons comportements. Les politiques relatives à une utilisation plus efficace des ressources ont constamment souffert de leur caractère non contraignant, ce qui laissait les États membres libres de décider s'ils mettaient ou non en place de telles mesures. Les différents niveaux d'ambitions et les divergences d'interprétation ont entraîné une Europe à deux vitesses, avec des pays comme l'Allemagne et l'Autriche qui élaborent leur propre programme d'utilisation des ressources, alors que d'autres pays n'abordent même pas la question¹⁴. Pire encore, l'économie circulaire risque de passer à la trappe : son sort est incertain et dépend des promesses de la Commission Juncker de présenter un projet plus ambitieux en 2015.

- 6

RECOMMANDATION 1

Mettre l'efficacité dans l'utilisation des ressources au centre de l'élaboration des politiques

Assurer le contrôle et la quantification des ressources consommées en Europe, y compris les empreintes terres, eau, carbone et matières

Nos sociétés dépendent de ressources naturelles, sans lesquelles nous ne pourrions pas vivre et nos économies ne pourraient pas fonctionner.

Pourtant, l'Union européenne ne mesure pas les quantités de ressources qu'elle utilise et n'évalue pas non plus si ses politiques améliorent l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

Durant la première décennie du XXI^{ème} siècle, les prix des matières premières ont augmenté de 135 %, l'énergie de 190 % et les denrées alimentaires de 135 % ; le tout fut accompagné d'une volatilité accrue des prix¹⁵. La consommation européenne de matières premières continue d'augmenter. **En 2010, entre 20 % et 30 % des ressources utilisées en Europe devaient être importées**¹⁶.

L'inefficacité des modes de consommation et de production de l'Europe porte atteinte aux écosystèmes et à la santé humaine bien au-delà des frontières de l'Europe.

En effet, les incidences négatives, tant écologiques que sociales, de l'extraction des ressources sont délocalisées vers d'autres régions du monde où elles provoquent épuisement et contamination des ressources en eau, perte de biodiversité, déplacement de populations, traumatismes et maladies.

Un accroissement de la consommation entraîne une sollicitation de plus en plus élevée des ressources de la planète, une concurrence

exacerbée pour ces ressources, entre pays et entre usages. Les terres par exemple sont nécessaires pour produire de la nourriture, mais aussi des agrocarburants ou pour la biodiversité.

La consommation européenne de ressources a un coût écologique, social et économique très élevé. **C'est pour cela que l'Europe doit mener une stratégie à l'échelle de l'Union européenne, ambitieuse et équitable, sur l'utilisation des ressources, en commençant par mesurer les quatre bilans :**

- utilisation de terres, en hectares, y compris celles situées hors de l'UE et utilisées pour produire des produits importés.
- matériaux, en tonnes, y compris ceux situés hors de l'UE et utilisés pour produire des produits importés.
- volumes d'eau utilisés, en litres, y compris ceux situés hors de l'UE et utilisés pour produire des produits importés.
- émissions de gaz à effet de serre, y compris celles émises hors de l'UE pour produire des produits importés¹⁷.

Les alternatives présentées dans cette étude illustrent les types d'activités qui pourraient être encouragés par des politiques qui prennent en compte et recherchent la réduction des bilans terres, eau, matériaux et gaz à effet de serre de l'Europe, comme les boutiques d'emprunt et les modèles de leasing (voir Alternatives 1 & 3), les réseaux de réemploi (voir Alternative 6) et les cafés/ateliers de réparation (voir Alternative 8).

- 8

ALTERNATIVE 1 LES BOUTIQUES D'EMPRUNT ET LA FORCE DU PARTAGE

Les modèles fondés sur le partage, l'emprunt et la location sont le type même d'activités socio-économiques menées par des groupes de citoyens, qui, non seulement sont efficaces en matière d'utilisation des ressources, mais en plus participent activement à la réduction de la consommation des ressources (voir alternative 3 sur les modèles de leasing).

La quantification des ressources utilisées est le premier pas pour apprécier à leur juste valeur les ressources naturelles et pour permettre que les modèles qui en tiennent le plus précisément compte puissent se développer plus largement. L'adoption des quatre bilans et en particulier leur utilisation dans les évaluations d'impact législatives et la formulation des politiques économiques, établiraient le fondement sur lequel bâtir des politiques qui encouragent les projets comme les boutiques d'emprunt, les centres de réutilisation (voir alternative 6) et les cafés/ateliers de réparation (voir alternative 8). Voir les Recommandations 1.1 et 1.2. Les plateformes d'emprunt permettent aux gens d'économiser de l'argent et de nouer des liens entre eux, d'éviter les déchets et d'économiser les ressources, et de changer les états d'esprit en inculquant les avantages du partage, dans une économie basée sur le principe de la confiance mutuelle.

LE PROJET LEILA

Le Projet Leila fut créé en 2010. C'est une boutique d'emprunt à Berlin, gérée collectivement, avec environ 750 membres. Pour devenir membre, vous devez simplement faire don d'un objet, qui peut être ensuite emprunté par d'autres membres. Il n'y a ni contrat ni argent échangé¹⁸.

L'objet le plus emprunté est une perceuse électrique, objet qui durant sa durée de vie est utilisé en moyenne 13 minutes, lorsqu'il est possédé par une seule personne¹⁹. De toute évidence, vous économisez de l'argent et des ressources en empruntant un tel outil plutôt qu'en l'achetant.

Dans l'assortiment de 800 objets, on trouve des assiettes, des couverts, des jouets, des cartons pour déménagement et des appareils électroménagers. **Durant le premier semestre 2014, les objets furent empruntés 2 300 fois et l'activité ne fait qu'augmenter**²⁰.

Le Projet Leila est géré sur la base du volontariat et compte sur de petites donations qui permettent simplement de couvrir les frais de location de la boutique. **Les tentatives de mobilisation de financement auprès des autorités locales ont échoué et démontrent le manque d'intérêt des responsables pour ce type de projet** – bien que l'Union européenne se soit engagée à privilégier la prévention comme première priorité de la hiérarchie des déchets.

Partout en Europe, le besoin se fait urgemment sentir de

soutenir de telles initiatives, qui fleurissent, mais ont du mal à survivre, ailleurs à Berlin, à Kiel ou à Vienne.

ÉCOMODO

Ecomodo est un projet londonien de partage sur Internet. Il s'agit d'un réseau de prêt de personne à personne qui cherche à satisfaire « *nos besoins et désirs occasionnels, par la location plutôt que par la possession* », tout en épargnant l'environnement ainsi que les finances des citoyens et des collectivités. Les objets loués vont de la tondeuse, des tentes et des cannes de golf, aux matelas gonflables, aux projecteurs numériques et aux outils. Ils peuvent être prêtés gratuitement ou bien contre une certaine somme. **Le prêteur peut choisir de garder l'argent ou d'en faire don à une organisation caritative**²¹.

Ecomodo est une entreprise sociale, qui satisfait des besoins sociaux et écologiques, mais qui, comme les projets qui lui ressemblent, conserve une taille relativement petite et un rayon d'actions limité.

Les projets qui encouragent le partage et la propriété collective ont besoin d'aides publiques pour travailler à plus grande échelle et toucher plus de monde. L'Union européenne a clairement un rôle à jouer pour garantir une égalité de traitement dans les soutiens financiers et politiques, au niveau de tous les États membres²².

- 9

15 McKinsey Global Institute, Resource Revolution: Meeting the world's energy, materials, food, and water needs, Novembre 2011, p.30, http://www.mckinsey.com/insights/energy_resources_materials/resource_revolution

16 Agence Européenne de l'Environnement, Europe's demand for resources reaching far beyond its borders, 2011, <http://www.eea.europa.eu/highlights/europe2019s-demand-for-resources-reaching>

17 Amis de la Terre Europe : The Four Footprints: Increasing our resource efficiency, reducing our social & environmental impacts, Mars 2014, <http://www.foeeurope.org/sites/default/files/foee-briefing-four-footprints.pdf>

18 Phillip Oltermann, Berlin 'borrowing shop' promotes the benefits of sharing, The Guardian, 17 Mars 2014, <http://www.theguardian.com/world/2014/mar/17/berlin-borrowing-shop-benefits-share-leila>

19 Fortune, Meet the "collaborative" consumer, Mai 2012, <http://fortune.com/2012/05/16/meet-the-collaborative-consumer/>

20 Leila project, <http://www.leila-berlin.de/index.php?id=17>

21 Ecomodo, http://ecomodo.com/pages/info_about.aspx

22 Red Pepper, Both a borrower and a lender be, Janvier 2011, <http://www.redpepper.org.uk/both-a-borrower-and-a-lender-be/>

Évaluer si les politiques publiques améliorent l'efficacité en Europe, en matière d'utilisation des ressources

En dépit des objectifs de la Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources, **on assiste à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques qui continuent d'aller à l'encontre des objectifs d'une économie efficace dans l'utilisation des ressources.**

Pour empêcher cela, **les empreintes terre, carbone, eau et matériaux devraient être les éléments centraux des études d'impact.** Actuellement, les études d'impact menées par la Commission européenne sur des nouvelles réglementations font souvent passer des considérations économiques à court terme, avant les problèmes sociaux et écologiques à long terme. C'est une tendance particulièrement inquiétante, favorisée par le travail de sape des lobbies industriels qui ne font que renforcer ce parti pris²³.

Les Amis de la Terre Europe ont réagi lorsque la Commission Junker a annoncé qu'elle modifiait son Comité d'analyses d'impact, pour en faire un Comité de contrôle réglementaire avec des membres externes. **Nous craignons que ce comité ne devienne un organisme à l'écoute des lobbies industriels et un « mécanisme tueur » pour les nouvelles réglementations écologiques, sanitaires et relatives à**

la sécurité²⁴.

Les études d'impact ne devraient pas devenir un outil au service de considérations économiques à court terme et étroites. Au contraire, elles devraient permettre d'informer les décideurs sur la consommation européenne de ressources et sur les risques de voir celle-ci perturbée à l'avenir, et par conséquent, informer sur le degré de dépendance de l'Union européenne par rapport à la disponibilité et aux prix abordables des ressources.

En incluant les quatre empreintes dans les analyses d'impact, on favorisera cette approche et on s'assurera que les conséquences négatives imprévues affectant d'autres ressources sont évitées.

Par exemple, si les objectifs sur les agrocarburants sont fixés en tenant uniquement compte du carbone, on ignore l'accroissement des besoins en terres agricoles qui en découle, ce qui provoque des problèmes inattendus qui sapent l'efficacité des objectifs²⁵. Pour éviter de tels écueils, les politiques relatives aux déchets doivent aussi évaluer les impacts sur les bilans matériaux, terres, eau et carbone de l'Europe.

- 10

²³ Amis de la Terre Europe et CEO, 'The crusade against 'red tape': How the European Commission and big business push for deregulation, Octobre 2014 http://www.foeeurope.org/sites/default/files/news/crusade_against_red_tape_oct2014.pdf

²⁴ Amis de la Terre Europe, communiqué de presse : European Commission appoints pro-industry Stoiber to oversee cutting of EU laws, 18 Décembre 18, 2014, <http://www.foeeurope.org/European-Commission-appoints-pro-industry-Stoiber-oversee-cutting-EU-laws-181214>

²⁵ Amis de la Terre Europe : Understanding the biofuel trade-offs between Indirect land use change (ILUC), hunger and poverty, 2 Juillet 2013, <http://www.foeeurope.org/biofuel-trade-offs-iluc-hunger-poverty-020713>

Contrôler les performances des États membres dans l'efficacité d'utilisation des ressources grâce au "Semestre européen"²⁶

Les États membres ont besoin de mesurer leur efficacité dans l'utilisation des ressources et leurs niveaux de consommation, grâce notamment aux quatre empreintes, afin de pouvoir mettre en place des politiques qui améliorent la situation actuelle.

La déclaration des progrès par l'intermédiaire du « Semestre européen » – qui actuellement, privilégie essentiellement des considérations macro-économiques classiques – pourrait fournir le début d'une meilleure vision des progrès de l'Europe dans l'utilisation des ressources.

Le « Semestre européen » est un cycle annuel de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau de l'Union européenne et constitue l'outil de mise en œuvre d'un objectif plus large, la Stratégie Europe 2020 « pour une croissance intelligente, soutenable et inclusive ».

Cela commence avec « l'Analyse annuelle de la croissance », établie par la Commission, qui, conjointement avec les recommandations spécifiques de la Commission pour chaque pays, intègre généralement, mais de manière très limitée, des objectifs écologiques - et principalement là où l'on pense qu'ils favoriseront la croissance, le redressement

de l'économie et du marché du travail - plutôt que des objectifs plus ambitieux, fixés dans la stratégie Europe 2020, comme l'efficacité dans l'utilisation des ressources²⁷.

Les questions écologiques abordées sont principalement liées au climat et à l'énergie²⁸, alors que des problèmes comme la biodiversité, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, la gestion de l'eau et des déchets, sont absents ou laissés de côté.

L'approche actuelle étroite du Semestre européen doit être élargie et « verdie », pour soutenir plus efficacement les objectifs ayant pour but une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources.

Nous avons besoin d'une interprétation plus globale des domaines prioritaires fixés dans l'Analyse annuelle de la croissance, avec des mesures qui favorisent la transition vers l'efficacité dans l'utilisation des ressources et vers une économie circulaire. Il est nécessaire aussi de renforcer le rôle du Parlement européen qui doit s'assurer de la cohérence des politiques entre le Semestre européen et d'autres documents stratégiques européens, comme la Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources.

- 11

²⁶ Voir le site du Semestre européen : <http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/european-semester/>

²⁷ Institute for European Environmental Policy (IEEP), 'The European Semester: Assessing Progress To Date: A report for the Greens/EFA Group in the European Parliament', Décembre 2013, http://www.greens-efa.eu/fileadmin/dam/Documents/Publications/GND/ENVIR_POLICY_web.pdf, et IEEP, 'How green is the European Semester process?' presentation, 29 Janvier 2014, European Parliament.

²⁸ Par exemple, réforme fiscale écologique, énergie, électricité et infrastructures de transport, énergies renouvelables, élaboration du marché de l'énergie et avancées vers des objectifs de réductions des gaz à effet de serre, IEPP, ibid.

Créer un cadre qui garantisse que les pratiques d'efficacité dans l'utilisation des ressources soient économiquement pertinentes.

Actuellement, nos gouvernements subventionnent des activités qui ne contribuent pas à la soutenabilité écologique.

Le secteur des carburants fossiles, par exemple, reçoit de l'Allemagne, l'Italie, la France et du Royaume-Uni, 2 milliards de dollars par an en subventions pour l'exploration²⁹.

Les dix États membres les plus riches de l'Union européenne ont subventionné la production de carburants fossiles pour un montant d'au moins 78 milliards d'euros, entre 1999 et 2013³⁰.

L'Union européenne doit agir très rapidement pour revenir sur ce type de subventions nuisibles pour l'environnement, afin de créer un cadre qui incite à la préservation des ressources, à la prévention des déchets et au réemploi.

Les subventions anti-écologiques entraînent une utilisation inefficace des ressources naturelles : **une réforme facilitera des gains d'efficacité dans l'utilisation des ressources, aidera à s'attaquer aux conséquences écologiques néfastes, libérera de l'argent public et créera des incitations pour l'éco-innovation**³¹.

Taxer les atteintes à l'environnement, comme les déchets et la pollution, au lieu de les subventionner comme c'est actuellement le cas avec l'incinération des déchets (voir Recommandation 2.5), est l'autre élément essentiel d'une économie efficace dans

l'utilisation des ressources. De plus, l'Europe a besoin d'une réforme fiscale qui fasse passer le poids de l'impôt, du travail vers la consommation des ressources, ce qui favorisera des activités très demandeuses en main d'œuvre, comme le réemploi ou la réparation, et rendra la consommation de nouveaux produits moins intéressante.

L'Union européenne s'est engagée à la fois à éliminer les subventions nuisibles pour l'environnement et à réformer la fiscalité environnementale³².

Elle a confirmé cet engagement dans la Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources.

Cette feuille de route est destinée à lancer l'initiative phare de la stratégie Europe 2020 en matière d'efficacité d'utilisation des ressources. Il y est exigé que toutes les subventions nuisibles à l'environnement soient supprimées d'ici 2020, et qu'un changement majeur fasse passer de la fiscalité du travail à la fiscalité écologique. Mais le caractère non contraignant de la feuille de route et la priorité donnée au redressement économique à court terme ont fait que les avancées ont été désespérément lentes. **Toutefois, l'Union européenne a pris un engagement et dispose des outils – notamment le Semestre européen – pour tenir ses promesses. Il est temps que cela devienne réalité.**

ALTERNATIVE 2

Le mouvement Zero Waste (Zéro Déchet) Capannori, un pionnier italien

« Zéro déchet » signifie que les produits et les procédés sont élaborés et gérés pour réduire le volume et la toxicité des déchets et des matériaux, et pour préserver et récupérer toutes les ressources plutôt que de les brûler ou de les enterrer. Atteindre cet objectif de « zéro déchet » nécessite d'éliminer toutes les décharges sur terre, dans l'eau ou dans l'air, qui peuvent représenter une menace pour la planète ou la santé humaine, animale ou végétale³³. Le mouvement Zéro déchet cherche à changer les infrastructures publiques et à créer des emplois verts, afin que la prévention des déchets et l'utilisation de ressources renouvelables soient au cœur des politiques et des pratiques. Le mouvement Zéro déchet induit également un changement culturel par l'engagement, l'éducation et l'implication des populations concernées, afin que les gens apprennent par la pratique. La ville de Capannori en Italie démontre combien les municipalités Zéro déchets peuvent être efficaces dans la pratique.

L'histoire de Capannori a débuté en 1997, avec la lutte menée par des citoyens contre un projet d'incinérateur, vu par les autorités comme une solution rapide face au problème croissant du pays avec ses déchets³⁴. Une poignée de citoyens engagés localement craignaient les effets nocifs pour la population locale et le paysage. Ils informèrent la population et mobilisèrent l'opposition. Ils ont réussi à bloquer le projet, mais ont été chargés de trouver une alternative. Ils ont alors décidé d'engager leurs concitoyens à réduire leurs déchets. Dans les années qui suivirent, Capannori a introduit une collecte sélective en porte à porte – avec une consultation préalable et une participation active de la population – et un tarif pour les déchets sur le principe de « Payez en fonction de ce que vous jetez » (voir Alternative 5). En 2010, 82 % des déchets étaient séparés à la source et seuls 18 % restaient à mettre en décharge. Dans la même année, un Centre de recherche Zéro déchet fut créé pour voir comment réduire encore les volumes de déchets. Parmi les déchets résiduels, les capsules de café et les couches culottes étaient très fréquentes. Capannori a encouragé les fabricants de café à travailler sur des emballages biodégradables ou recyclables et a instauré pour les parents, un système subventionné de couches lavables.

En 2010, les cantines publiques ont été équipées d'installations de compostage et les habitants ont reçu gratuitement des composteurs pour leur maison ainsi qu'une formation, avec comme incitation, une réduction de 10 % du tarif de ramassage de leurs déchets. Une installation de biogaz est aussi en projet.

2011 a vu la création d'un centre de réemploi pour collecter les vêtements, les meubles, les appareils électriques, les jouets et autres objets, en vue de les réparer ou de les réutiliser, et ensuite de les donner à des personnes dans le besoin. Le centre

propose aussi des cours pour remettre à jour ses compétences en couture, rembourrage, travail du bois, aidant ainsi à diffuser les valeurs et les pratiques du réemploi.

La démarche proactive et globale de Capannori a complètement changé les habitudes liées aux déchets et au réemploi dans la ville, ce que reflète la baisse de 39 % du volume global des déchets produits par personne, entre 2004 et 2012. Cette baisse se poursuit. Les économies liées à la diminution de la mise en décharge, ajoutées aux recettes des ventes des matériaux recyclés ont représenté pour l'année 2009, une somme de 2 millions d'euros qui a été réinvestie dans les infrastructures de réduction des déchets et la création de 50 emplois locaux.

Le succès de Capannori montre bien ce qui peut être fait pour réduire les déchets, augmenter le taux de réemploi et le recyclage, et réduire notre dépendance à l'égard de pratiques à proscrire, comme les décharges ou les incinérateurs.

Mais sans des politiques et des objectifs légalement contraignants en Europe, ce ne seront que des exemples isolés – dépendants souvent de quelques animateurs infatigables et motivés – qui nous montreront ce qu'il aurait pu advenir, si l'Union européenne et les gouvernements nationaux avaient fait plus pour faciliter cette transition.

En Europe, les taux élevés de consommation matérielle et de production de déchets demeurent la norme, alors que les coûts de l'élimination ne reflètent pas la hiérarchie des déchets. Si nous voulons provoquer un vaste changement culturel sur les déchets, nous avons besoin de politiques et de cadres réglementaires nouveaux, en particulier au niveau européen, qui comprennent des mesures dissuasives contre les décharges et les incinérateurs (voir Recommandations 1.5, 2.2, et 2.5).

²⁹ Oil Change International, Subsidizing Unburnable Carbon: Taxpayer support for fossil fuel exploration in G7 nations.

http://priceofoil.org/content/uploads/2014/08/G7_exploration_subsidies.pdf This is based on Table 1, page 15 - the range is US\$1.43bn - 1.99bn

³⁰ Si l'on rajoute les nombreux types d'exemptions de taxes et d'externalités, de la production à la consommation, et si l'on tient compte en plus des données manquantes ou lacunaires, ce chiffre devrait être bien plus élevé. CAN Europe and CIDSE, Missing Pieces: Steps to phasing out dirty fossil fuel subsidies in the EU, Décembre 2014.

http://caneurope.org/resources/doc_view/2493-missing-pieces-steps-to-phasing-out-dirty-fossil-fuel-subsidies-in-europe

³¹ Withana, S., ten Brink, P., Franckx, L., Hirschnitz-Garbers, M., Mayeres, I., Oosterhuis, F., and Porsch, L. (2012). Study supporting the phasing out of environmentally harmful subsidies. A report by the Institute for European Environmental Policy (IEEP), Institute for Environmental Studies - Vrije Universiteit (IVM), Ecologic Institute and VITO for the European Commission - DG Environment. Final Report. Brussels. 2012.

http://ec.europa.eu/environment/enveco/taxation/pdf/report_phasing_out_env_harmful_subsidies.pdf

³² Withana et al, ibid.

³³ Zero Waste Europe, Principles, <http://www.zerowasteurope.eu/about/principles-zw-europe/>

³⁴ Cette étude de cas est tirée de Zero Waste Europe, The Story of Capannori—A Zero Waste champion, Septembre, 2013, <http://www.zerowasteurope.eu/wp-content/uploads/2013/09/ZWE-Best-practice-Capannori.pdf>

Supprimer les subventions pour les décharges et les incinérateurs

Si l'on veut créer une économie vraiment circulaire, il faut cesser de favoriser les décharges et les incinérateurs, et se donner comme but final de les supprimer complètement.

Or actuellement, l'Union européenne continue de subventionner de nouveaux incinérateurs par l'intermédiaire des fonds structurels et de cohésion. Les plans de dépenses des fonds européens pour les pays européens du centre et de l'Est montrent que la hiérarchie des déchets a été inversée.

En République Tchèque par exemple, des avant-projets montrent qu'il est prévu d'allouer 27 % des financements à la gestion des déchets, à la prévention, au réemploi et au recyclage, le reste étant destiné au traitement mécanique et biologique, à la génération de biogaz ou à l'incinération³⁵. Non seulement de tels projets

sont contraires aux engagements de l'Union européenne, mais ils sont aussi inefficaces sur le plan des coûts : pour la même quantité de déchets traités, l'incinération et ses consœurs coûteront à la République Tchèque cinq fois plus cher que les activités liées à la prévention, au réemploi et au recyclage³⁶.

Plusieurs options politiques pourraient aider l'Europe à abandonner son habitude d'enfouir ou d'incinérer ses déchets, la première étant d'augmenter les taxes sur l'utilisation de ces infrastructures, comme la taxe sur les décharges du Royaume-Uni³⁷. Au bémol près que si cette taxe a démontré son efficacité pour décourager les décharges, elle a eu pour effet secondaire de doper les dépenses en faveur de nouveaux incinérateurs. Aussi, une taxation efficace devrait s'attaquer à la fois aux décharges et à l'incinération,

et promouvoir réellement les activités situées en haut de la hiérarchie des déchets. La Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources a fixé comme objectif de ne plus incinérer les déchets de produits recyclables d'ici 2020, mais d'autres mesures, bien plus nombreuses, seront nécessaires pour atteindre ce but. La création d'un système de déchets qui évite l'incinération, comme dans le cas des « communes Zéro déchet » comme Capannori (voir Alternatives 2 et 5) est un autre moyen viable d'y arriver. On peut se passer des décharges et de l'incinération, grâce à des politiques Zéro déchet bien planifiées et avec une aide gouvernementale cohérente et forte (voir aussi la Recommandation 2.5).

- 14

Promouvoir le leasing (la location) et d'autres modèles économiques alternatifs

Ces modèles rendent le concepteur responsable de la création d'objets qui soient durables, réutilisables, facilement réparables et évolutifs durant leur phase d'utilisation, et qui soient recyclables ou naturellement biodégradables à la fin de leur durée de vie. Les modèles de leasing (location) transforment les consommateurs en usagers. Les fabricants restent propriétaires et responsables d'un produit durant sa durée de vie et à la fin de celle-ci, ont de nouveau accès aux composants qui peuvent être réutilisés, ou aux matériaux recyclables qui peuvent remplacer des matériaux vierges.

Dans un tel modèle, les entreprises prennent en compte non seulement la vente du produit, mais aussi sa rentabilité. Il est de leur intérêt économique de fabriquer des produits plus durables, plus facilement réparables et évolutifs, car les coûts sont moindres si un produit fonctionne durant toute sa période de location. Les entreprises sont donc gagnantes en investissant dans des mesures qui allongent la durée de vie de leurs produits, et elles sont dissuadées de lancer et vendre chaque année, de nouveaux produits légèrement « améliorés ». En favorisant économiquement le leasing ou des activités économiques similaires, on peut rapidement pousser les fabricants à concevoir des produits durables. Voir Alternative 3.

ALTERNATIVE 3

Le modèle du leasing Des jeans à la perceuse

« Mud Jeans, une marque de vêtements biologiques et équitables néerlandaise, s'est fait très remarquer par son concept « Loue un jean », lancé en 2013. Au lieu d'acheter un jeans, les clients signent un contrat de location de 12 mois et payent une caution remboursable de 20 €, plus 5 € par mois de location. Au bout de douze mois, les clients peuvent rendre leur jean dont le tissu sera réutilisé, l'échanger pour un nouveau modèle ou le garder plus longtemps et lorsqu'ils le rapporteront, avoir une réduction sur le nouveau jeans. Un service gratuit de raccommodage est inclus³⁸. Mud Jeans a actuellement 1 500 emprunteurs et vise le million d'utilisateurs. Malgré ce succès apparent et le respect des principes de l'économie circulaire, l'entreprise a dû lutter durant les premières années pour couvrir ses frais et gagner de l'argent³⁹.

De telles initiatives - et le modèle de location/leasing de façon plus générale - devraient pouvoir bénéficier des aides et des autres soutiens de l'Union européenne, pour leur permettre de s'épanouir et d'essaimer.»

Les Boutiques de prêt de vêtements apparaissent aussi en Europe, en particulier en Suède, pionnière en la matière. Klädteket (« La Fringothèque ») à Malmö est une association créée par des étudiants et qui propose « une façon rentable, luxueuse et climato-intelligente d'utiliser nos ressources collectives ». L'emprunt de vêtements est gratuit pour trois semaines, il ne faut payer que pour les retards ou les vêtements abîmés⁴⁰. Les vêtements qui ne sont nécessaires que pour de courtes périodes, comme les vêtements pour femmes enceintes, ont aussi fait naître l'idée de boutiques de prêt de vêtements. De nombreuses Boutiques de prêt de vêtements de maternité ont vu le jour au Royaume-Uni et fonctionnent sur la base d'une adhésion et des locations à des prix modiques. Elles sont souvent gérées de façon non lucrative par et pour des groupes⁴¹.

Les Boutiques de prêt d'outils ont commencé à éclore en Europe. Les outils de bricolage et électriques sont utilisés la plupart du temps pour de courtes durées, généralement, quelques minutes dans l'année. La location est donc bien plus pertinente que l'achat. La Boutique de prêt d'outils R-Urban Wick dans l'est de Londres est une des premières lancées au Royaume-Uni. C'est un projet à but non lucratif et semi-mobile qui utilise des sites urbains temporairement vides et prévoit une donation mensuelle de 7 £ par mois pour ses membres. Elle stockera, prêtera et entretiendra les outils et permettra aussi aux bricoleurs d'échanger outils et expertise entre eux, de remettre en circulation les surplus usagés

de l'industrie de la construction et de fournir un lieu pour des ateliers et les échanges de compétences. L'Instrumentheek vzw est une boutique de prêt d'outils à Courtrai dans les Flandres. Avec un droit d'inscription de 20 € par an, les adhérents ont accès à une centaine d'outils. Les bénévoles ont accès gratuitement au service de prêt⁴². L'Instrumentheek se développe en partie grâce à des aides de la municipalité locale, une situation qui malheureusement est l'exception plutôt que la règle en Europe⁴³.

En agissant pour faciliter et financer ce type de projets portés par des citoyens, l'Union européenne pourrait garantir des conditions équitables pour les projets de prêts et d'échanges dans toute l'Europe.

Mais tant que les entreprises ont un intérêt à vendre plus et plus vite - comme c'est le cas dans l'industrie des outils électriques avec un chiffre de vente mondial de 23,4 milliards de dollars - il est fort peu probable que les fabricants développent des modèles de leasing⁴⁴. Les boutiques de prêts d'outils sont un moyen pour les citoyens de remédier à cela et devraient être encouragées. Mais il est aussi nécessaire de mettre en place un cadre économique qui incite les fabricants à louer, plutôt qu'à vendre leurs produits et ainsi, à produire des marchandises plus durables.

35 CEE Bankwatch, Amis de la Terre Europe, New Money, Old Ideas: How EU spending plans for central and eastern Europe are selling short a greener future, Décembre 2014, <http://bankwatch.org/sites/default/files/newmoney-oldideas.pdf>

36 Les 66 millions d'euros alloués à la République Tchèque pour prévenir, séparer, recycler ou réutiliser les matériaux des déchets traitent 3 millions de tonnes de déchets principalement municipaux, chaque année, alors que les 175 millions d'euros alloués au traitement mécanique et biologique et à l'incinération ne traitent que 1,4 millions de tonnes de déchets. Ibid.

37 HMRC, Landfill Tax Briefing, Mars 2014, http://www.entrust.org.uk/assets/uploads/documents/Budget_2014_Landfill_Tax_Briefing.pdf

38 Green Entrepreneurship, Leasing clothes from sustainable origin, Novembre 2013, <http://www.greenentrepreneurship.com/leasing-clothes-sustainable-origin/>

39 Zero Hedge, A Cash-Strapped Europe's Latest Craze: Rented Clothes, Mars 2013, <http://www.zerohedge.com/news/2013-12-03/cash-strapped-europes-latest-craze-rented-clothes>

40 Klädteket, <http://kladoteket.se/>

41 Par exemple, North East Maternity & Nursing Clothes Library, <http://www.netmums.com/durham/local/view/pregnancy/pregnancy-birth-services/north-east-maternity-nursing-clothes-library-open-day>, NCT Malvern Maternity Clothes Library www.nct.org.uk/branches/malvern-hills/services-support/maternity-clothes-library et La Leche League Maternity Clothes Library Oxford, <http://www.lloxford.org.uk/index.php/maternity-clothes>

42 Instrumentheek, <http://www.instrumentheek.be/> et <https://www.facebook.com/instrumentheek/timeline>

43 Wick Curiosity Show, Tool Lending Library, <http://www.wickcuriosityshop.net/collection/tool-library>

44 The Guardian, Is it better to lease, hire or borrow than to buy?, September 2008, <http://www.theguardian.com/lifeandstyle/2008/sep/07/ethicaliving>

Promouvoir le sommet de la hiérarchie des déchets

RECOMMANDATION 2

Privilégier le sommet de
la hiérarchie des déchets

Actuellement, la législation européenne récompense les États membres et les politiques qui mettent l'accent sur le recyclage plutôt que sur la prévention et le réemploi, alors que ces objectifs sont au sommet de la hiérarchie des déchets et nécessitent moins d'énergie et de matériaux que le recyclage. Depuis fin 2013, la directive-cadre exige par exemple des États membres d'avoir mis en place un plan de prévention des déchets, mais les activités préconisées dans ces plans n'ont pas de caractère obligatoire. De fait, fin 2013, 18 pays seulement avaient adopté comme demandé, les programmes de prévention des déchets. Nombre d'entre eux ne contenaient ni objectifs quantitatifs ni programmes de suivi. La majorité (60 %) des instruments politiques concernaient l'information et la sensibilisation du public, alors que les instruments économiques ou réglementaire étaient beaucoup moins fréquents (respectivement 17 % et 16 %)⁴⁵.

Si l'on veut combler le fossé entre les objectifs affichés et les résultats, il est vraiment nécessaire de faire beaucoup plus, notamment par la mise en place et le suivi d'instruments qui favorisent activement le sommet de la hiérarchie des déchets. Comme par exemple des incitations politiques ou économiques pour les cafés/ateliers de réparation (voir Alternative 9), les boutiques d'emprunt et les modèles de leasing (voir Alternatives 1 et 3), les initiatives de réutilisation (voir Alternatives 1 et 6), la réduction des emballages (voir Alternative 4), le compostage collectif (voir Alternative 7), les municipalités Zéro déchet et les systèmes de redevance incitative (voir Alternatives 2 et 5).

ALTERNATIVE 4

Prévenir les déchets en réduisant les emballages

“EcoScience est un programme actif en Provence avec les distributeurs, afin de réduire les déchets en réutilisant les emballages et en évitant les sacs en plastiques. Ce programme a débuté en 2006 et compte maintenant 80 magasins participants, dans un rayon de vente où vivent près de 50 000 personnes. Le programme a permis d'éviter l'utilisation de 260 000 sacs chaque année depuis 2012 et s'est maintenant étendu à d'autres communes.

Il comprend aussi un système de réutilisation des bouteilles en verre avec quatre viticulteurs. Le réemploi d'une bouteille de vin coûte 0,16 € (logistique et nettoyage) contre 0,3 € pour une nouvelle bouteille. En 2013, EcoScience a commencé à travailler avec un marché alimentaire pour éviter que les cartons et le bois ne soient envoyés en décharge. C'est un succès : tous les bois et cartons sont triés (40 % du total des déchets de ce marché), ce qui représente 500 kg recyclés chaque semaine⁴⁶.”

⁴⁵ European Environment Agency, Waste prevention in Europe - the status in 2013, EEA Report No 9/2014, <http://www.eea.europa.eu/highlights/waste-prevention-decoupling-waste-generation>
⁴⁶ Ecoscience Provence, <http://www.ecoscienceprovence.com/>

Les politiques de prévention des déchets, comme la redevance incitative, devraient être encouragées au niveau européen

Les politiques de redevance incitative ou « Pesez, embarquez » ou « Payez en fonction de ce que vous jetez » exigent des citoyens qui produisent plus de déchets de payer plus que ceux en produisant moins. Pour inciter à la séparation des déchets pour la collecte, des tarifs différenciés sont appliqués aux différents types de déchets. **Ces systèmes sont incitatifs en ce qu'ils récompensent ceux qui produisent moins de déchets, et ont démontré leur efficacité pour réduire les déchets dans différentes régions et communes d'Europe** (voir Alternative 5). Mais pour qu'ils deviennent la règle, la politique des déchets de l'Union européenne doit encourager ce système à une plus grande échelle.

ALTERNATIVE 5 La redevance incitative

La région belge des Flandres est un exemple frappant de la façon dont les programmes de redevance incitative réduisent les déchets.

Dans les Flandres, la collecte des déchets résiduels généraux est la plus coûteuse, suivie des déchets biodégradables des ménages (pour encourager le compostage domestique), tandis que les tarifs les plus bas sont appliqués aux bouteilles en plastique, aux cartons et aux emballages métalliques. La collecte séparée du papier, du carton, des récipients en verre et des textiles est gratuite.

Le programme flamand de redevance incitative a eu un énorme impact sur la production de déchets résiduels. **Il a permis à la région d'atteindre dès 2009, avec 6 ans d'avance, l'objectif de réduction à 150 kg de déchets résiduels par personne et par an qui avait été fixé pour 2015.** Aujourd'hui, 42 communes flamandes produisent moins de 100 kg de déchets résiduels par personne et par an. 6 d'entre elles produisent moins de 80 kg⁴⁷.

Pour la région flamande, les avantages sont nombreux : quantités toujours plus grandes de matériaux recyclables disponibles (et recettes croissantes issues de leur vente), réduction des importations de matières premières, baisse des coûts pour les communes, réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air (oxydes d'azote et oxydes de soufre) et des sols (métaux lourds)⁴⁸.

Dans la région espagnole de Catalogne, la commune d'Argentona avait mené pendant des années des politiques Zéro déchet (voir Alternative 2), avec par exemple une collecte séparée en porte à porte, y compris des déchets alimentaires, des incitations au compostage, la collecte et réemploi de textiles, etc., réussissant à doubler ses taux de recyclage. Elle a introduit la redevance incitative en 2009. **En récompensant ou en pénalisant les ménages en fonction de leurs volumes de déchets, et en ayant ainsi une démarche plus équitable et plus incitative, Argentona a encore diminué les déchets résiduels d'au moins 15 %.** Les revenus de cette politique permettent de financer d'autres politiques Zéro déchet de la ville. (Voir Recommandation 2.2).

47 Ovam, Inventarisatie huishoudelijke afvalstoffen, <http://www.ovam.be/inventarisatie-huishoudelijke-afvalstoffen>

48 Regions for Recycling EU, Good Practice, Flanders: PAYT, Septembre 2014, http://www.regions4recycling.eu/upload/public/Good-Practices/GP_OVAM_PAYT.pdf

Soutenir et privilégier le réemploi et la réparation

Les activités nationales de réutilisation et de réparation ont besoin d'être reconnues et soutenues au sein des États membres ; sans législation européenne, cela dépend du bon vouloir, variable et souvent limité, des gouvernements nationaux.

Pourtant le réemploi joue un rôle social important : c'est une activité qui fait appel à une main-d'œuvre nombreuse pour la collecte, le tri, les essais, la restauration et la revente, et crée des emplois.

On estime par exemple qu'en associant une réutilisation intensive et 70 % de recyclage, on pourrait créer suffisamment d'emplois pour remettre au travail 1 jeune sur 6 actuellement au chômage en Europe - soit créer près de 900 000 emplois⁴⁹.

De plus, les entreprises sociales qui travaillent souvent dans la réutilisation permettent à des personnes marginalisées sur le marché de l'emploi, comme des chômeurs de longue durée ou des personnes handicapées, de se recycler ou d'acquérir de nouvelles compétences. Sans oublier que les produits et services fournis le sont à des prix abordables pour les personnes à bas revenus, comme cela a été démontré par exemple par le Réseau de réutilisation de meubles du Royaume-Uni et le Réseau de réutilisation de Londres (voir Alternative 6).

Les activités de réemploi permettent aussi de protéger les ressources, l'environnement et d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. **Il a été calculé par exemple que si, en Europe, nous atteignons 35 % de réutilisation/préparation pour le réemploi des textiles d'ici 2030, nous éviterions l'équivalent de 16 millions de tonnes de CO2 et l'utilisation d'au moins 14 millions de litres d'eau, soit la consommation hebdomadaire de près de 30 000 personnes⁵⁰.**

Le manque de soutien législatif en faveur de la mise en place et du développement des centres de réutilisation qui interviennent dans la préparation et le réemploi⁵¹, est un obstacle pour les activités de réemploi. Pourtant des quantités importantes de produits et matériaux réutilisables entrent dans les flux de déchets. En Irlande par exemple, un tiers des déchets peut être potentiellement réutilisé.

Les structures qui existent doivent souvent lutter pour accéder aux flux de déchets, afin de pouvoir

trier les matériaux et les produits potentiellement réutilisables.

Un cadre politique renforcé pour le secteur du réemploi devrait comprendre les points suivants :

- fixer des objectifs de réemploi, en particulier des objectifs spécifiques par secteur pour la préparation au réemploi (par exemple meubles, textiles). Lorsque c'est adapté, ces objectifs pourraient avoir une démarche par pourcentage pour refléter les différents scénarios de base dans les différents États membres ;
- améliorer l'accès des centres et réseaux approuvés de réemploi aux déchets traités par les exploitants des centres et équipements de collecte des déchets ;
- améliorer les infrastructures de collecte, de façon que des produits potentiellement réutilisables ne soient pas prématurément recyclés ou jetés.

L'utilisateur final d'un produit doit avoir la possibilité de déposer ses biens réutilisables dans des emplacements spécialement indiqués dans les points de collecte, et qui ne soient accessibles qu'au personnel des centres et réseaux approuvés de réemploi. Cela permet au citoyen de soutenir de façon active et consciente le secteur du réemploi, et cela aide à changer les mentalités ;

- inclure les organisations du secteur de l'économie sociale ne faisant que gérer ou ayant comme priorité la gestion des centres approuvés de réemploi, pour aider ainsi à atteindre les objectifs économiques de la stratégie Europe 2020, relatifs à l'intégration et à la soutenabilité environnementale ;
- promouvoir l'important rôle social des activités de réemploi menées par des entreprises sociales, au travers de clauses sociales lors des appels d'offre, comme celles présentes dans la nouvelle Directive sur les marchés publics⁵² ;
- utiliser d'autres leviers politiques, comme une TVA réduite pour les activités liées au réemploi. La directive relative au système commun de TVA (2006/112/CE) autorise à assujettir les services très demandeurs en main d'œuvre à une TVA réduite qui pourrait donc être appliquée aux services de réparation et de réemploi⁵³.

49 Sur la base d'un taux de chômage des jeunes de près de 5,7 millions et de 867 003 emplois supplémentaires d'ici 2030, Bureau Européen de l'Environnement. Advancing Resource Efficiency In Europe: Indicators and waste policy scenarios to deliver a resource efficient and sustainable Europe, Mars 2014, <http://www.eeb.org/EEB/?LinkServID=4E9BB68D-5056-B741-DBCCE36ABD15F02F>

50 Ce chiffre se base uniquement sur les éléments en coton et en laine qui représentent 50 % du flux du matériel réutilisé. Ces chiffres seraient beaucoup plus élevés, s'ils incluaient l'impact du réemploi des fibres synthétiques présents dans les déchets textiles. Bureau Européen de l'Environnement, *ibid.*

51 L'article 11 et l'annexe IV (12) de la Directive-cadre relative aux déchets demandent que des centres de réutilisation (accrédités) soient créés et aidés, afin d'augmenter le réemploi des produits et préparer des activités de réutilisation. Dans la réalité, les effets sont trop faibles. Rre-use, Approved Re-use Centres and Networks—Principles, Mai 2014, http://www.rre-use.org/t3/fileadmin/editor-mount/documents/300/Rre-use_approved_re-use_centre_principles_Final_3.pdf

52 Rre-use, *ibid.*

53 Bureau européen de l'Environnement. Advancing Resource Efficiency In Europe, *ibid.*

ALTERNATIVE 6

Réemploi à travers l'Europe

Gros plan sur la Grande Bretagne

“Partout en Europe, les entreprises sociales sont actives dans le secteur du réemploi, de la réparation et du recyclage. Nombre d'entre elles sont aussi membres de réseaux internationaux comme la plate-forme RREUSE basée en Belgique. RREUSE comprend 77 000 employés et 60 000 bénévoles/stagiaires dans 15 États membres⁵⁴. Les exemples suivants, proviennent du Royaume-Uni et illustrent les avantages sociaux, économiques et écologiques qu'ils apportent.”

Le Réseau de réutilisation des meubles (Furniture re-use Network ou FRN) a été créé au Royaume-Uni dans les années 1980 par des organisations caritatives ou bénévoles pour permettre à des personnes vivant dans des ménages à faibles revenus d'accéder à des meubles et des appareils ménagers, donnés à ces associations.

Ce réseau soutient aujourd'hui 300 organisations de réemploi à travers le Royaume-Uni et les aide à soulager la pauvreté et réduire les déchets.

D'après le FRN, le secteur du réemploi au Royaume-Uni emploie autour de 4 000 personnes, évite plus de 380 000 tonnes de CO2, détourne 110 000 tonnes de déchets des décharges, redonne vie à 2,7 millions de meubles et appareils électriques et permet à des ménages aux faibles revenus d'économiser chaque année, près de 460 millions d'euros (cours juin 2015) sur des produits de première nécessité⁵⁵.

Actuellement, cependant, seulement 17 % des meubles sont réutilisés au Royaume-Uni. Si les 83 % restants étaient aussi réutilisés, 130 000 tonnes de CO2 serait évitées chaque année, soit l'équivalent de 40 000 voitures en moins sur les routes⁵⁶.

Le Réseau de réutilisation de Londres (London re-use Network) est constitué d'associations, d'entreprises sociales et du secteur non lucratif. C'est le premier réseau au Royaume-Uni qui couvre une grande ville pour le réemploi et des services de réparation⁵⁷. Chaque année, les Londoniens jettent 65 000 tonnes de déchets, ce qui a un coût élevé pour l'environnement à cause des incinérateurs et des décharges, et pour les citoyens au travers des impôts locaux. Une tonne de déchet mise en décharge coûte environ 160 €⁵⁸.

C'est pour aider à s'attaquer au problème des déchets, que le Réseau de réutilisation de Londres fut créé, après avoir reçu une subvention de presque 11 millions d'euros du Conseil pour les

déchets et le recyclage de Londres⁵⁹. Il offre un réseau intégré d'infrastructures de réemploi et de réparation, avec un unique numéro d'assistance téléphonique et un unique portail internet. Ce réseau collecte les meubles, les appareils et les articles ménagers dont les propriétaires ne veulent plus, vérifie leur qualité et leur sécurité avant de les retaper et de les donner à de nouveaux ménages.

Durant les deux premières années, 8148 tonnes d'objets indésirables ont été collectées, soit 41 % de plus que l'objectif fixé. Le réseau a aidé au réemploi et au recyclage de 6 706 tonnes, soit presque le double de son objectif⁶⁰. 60 emplois locaux furent créés, ainsi que 450 stages en milieu professionnel. Enfin, de nombreuses familles aux revenus modestes ont pu économiser de l'argent tout en se meublant.

Ce succès montre ce qui peut être fait avec un peu d'aide publique. Mais si l'on veut s'appuyer sur ce modèle et le multiplier en Europe, les gouvernements des États membres devront systématiquement aider plus, et l'Union européenne devra jouer un rôle de coordination.

Les déchets alimentaires sont un gros problème en Europe. **On estime à 100 millions de tonnes la quantité de nourriture jetée chaque année⁶¹, alors qu'un nombre croissant d'Européens n'ont plus les moyens de se payer suffisamment à manger.** Selon la Croix Rouge, le nombre de personnes dépendant de distributions de nourriture par les banques alimentaires par exemple, a augmenté de 75 % entre 2009 et 2012, pour atteindre 3,6 millions de personnes dans 22 pays européens⁶².

Bien que la production agricole ait des bilans très élevés en terres, eau et carbone, la législation européenne relative aux déchets ne s'attaque pas au problème des déchets alimentaires.

Un cadre relatif aux déchets alimentaires devrait être mis en place, suivant la hiérarchie des déchets alimentaires, fixant comme première priorité la réduction des déchets et comme seconde, la redistribution aux personnes dans le besoin. Ce cadre devrait comprendre un minimum d'objectifs pour la collecte sélective des déchets organiques, la prévention des déchets organiques et le recyclage⁶³.

Alors qu'un nombre croissant de personnes ont faim en Europe, de grandes quantités de nourriture propre à la consommation sont jetées, détruites et mises en décharge. Il est à la fois nécessaire de réduire les déchets alimentaires et d'avoir une distribution des surplus alimentaires plus équitable.

Pour réduire les déchets alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement des grands distributeurs et des fabricants alimentaires, nous avons besoin au niveau de l'Union européenne d'instruments tels que :

- des objectifs contraignants pour redistribuer une part plus importante des surplus alimentaires, par

exemple à des organisations d'aide alimentaire et des associations bénévoles, comme les banques alimentaires ;

- la suppression sur les emballages des aliments, de la mention « Consommer de préférence avant le » (qui crée la confusion et encourage à jeter des aliments encore bons à la consommation et qui peuvent être légalement distribués) et la remplacer par la mention « A consommer jusqu'au »⁶⁴;

- des règles plus strictes sur les stratégies de commercialisation des produits alimentaires périssables qui encouragent les déchets alimentaires, comme « un acheté, un offert » ou « trois pour le prix de deux », etc. ;

- la création d'incitations pour la collecte de produits agricoles qui sont rejetés par les distributeurs à cause de leur apparence esthétique, afin d'en faire don à des personnes défavorisées ou à des organisations caritatives⁶⁵.

Notre attention doit porter aussi sur d'autres secteurs, comme l'agriculture, l'hôtellerie et les ménages, où de très nombreuses options politiques peuvent entrer en considération. Les avantages d'un cadre ambitieux relatif aux déchets alimentaires sont énormes : **une réduction des déchets alimentaires de 60 % d'ici 2030 pourrait diminuer les besoins fonciers de l'Europe d'une superficie supérieure à celle de la Croatie, générer des économies financières pour les ménages européens de l'ordre de 73 milliards d'euros et éviter des émissions de gaz à effet de serre équivalentes à plus de 80 millions de tonnes de CO2⁶⁶.**

54 Rre-use, Our Network, <http://www.rre-use.org/t3/public-area/about-rre-use/our-network/>

55 Furniture re-use Network, <http://www.frn.org.uk/>

56 London re-use Network, Benefits of re-use, <http://www.londonre-use.org/why-re-use/benefits/>

57 London re-use Network, <http://www.londonre-use.org/>

58 (cours mai 2015) London re-use Network, Benefits of re-use, ibid.

59 Greater London Authority, £8m to create UK's first city-wide re-use and repair service, Juillet 2010,

<https://www.london.gov.uk/media/mayor-press-releases/2010/07/8m-to-create-uk-s-first-city-wide-re-use-and-repair-service>

60 London Waste and Recycling Board, London re-use Network Update, Septembre 2013, <http://www.lwarb.gov.uk/UserFiles/File/Board%20Papers/12%2009%202013%20-%2005%20%20%20LRN%20Update.pdf>

61 European Commission, Food Waste, http://ec.europa.eu/food/food/sustainability/index_en.htm

62 Croix rouge, Think differently: Humanitarian impacts of the economic crisis in Europe, page 25, http://www.ifrc.org/PageFiles/134539/1260300-Economic%20crisis%20Report_EN_LR.pdf

63 Voir par exemple, Zero Waste Europe, Europe and organic waste – EU biowaste law needed!, Septembre 2010, <http://www.zerowasteurope.eu/2010/09/europe-and-organic-waste-eu-biowaste-law-needed/>

64 Voir par exemple, Best Before Project, <http://bestbefore.org.uk/portal/?q=node/10>

65 All-Party Parliamentary Inquiry into Hunger in the United Kingdom, Feeding Britain: A strategy for zero hunger in England, Wales, Scotland and Northern Ireland, décembre 2014,

<https://foodpovertyinquiry.files.wordpress.com/2014/12/food-poverty-feeding-britain-final.pdf>

66 Bureau Européen de l'Environnement, Advancing Resource Efficiency In Europe: Indicators and waste policy scenarios to deliver a resource efficient and sustainable Europe, Mars 2014,

<http://www.eeb.org/EEB/?LinkServID=4E9BB68D-5056-B741-DBCCE36ABD15F02F>

ALTERNATIVE 7

Le Compostage collectif

L'association à but non lucratif Food for the Earth, basée à Sofia, en Bulgarie, est un collectif qui encourage le compostage entre voisins. **Son but est de donner à chacun accès à un service de compostage, en prenant les déchets alimentaires et en utilisant les techniques naturelles de compostage pour produire un sol nutritif pour les jardins locaux**⁶⁷.

Un des principaux buts de Food for the Earth est d'aider les citoyens à prendre conscience des problèmes écologiques⁶⁸. Les projets de compostage collectif comme celui-ci sont de plus en plus populaires, un peu partout en Europe.

Dans le Pays basque espagnol, par exemple, 700 nouvelles familles ont créé en 2014, un programme pour composter à la maison ou collectivement⁶⁹.

Ailleurs en Espagne, un réseau de communes, « Composta en Red », s'est engagé à favoriser et mettre en œuvre les pratiques de compostage, en échangeant les ressources et en proposant des formations pour les communes intéressées⁷⁰.

Au Royaume-Uni, le Réseau de compostage communautaire (CCN) soutient et encourage des regroupements locaux, des entreprises sociales et des individus qui produisent du compost à partir de déchets verts et alimentaires, et l'utilisent dans leur

communauté locale⁷¹. Cela va du compostage de proximité à petite échelle et des projets agricoles soutenus par la collectivité, à des exemples comme l'entreprise sociale Fairfield qui fait fonctionner un système de compostage sur place, dans un marché alimentaire en gros à Manchester⁷².

Mais des difficultés et des obstacles majeurs empêchent encore **la généralisation du compostage collectif. Alors qu'il se situe plus haut dans la hiérarchie que l'incinération ou la mise en décharge et qu'il a des effets positifs sur les sols appauvris et le stockage du carbone, le compostage souvent, n'est pas compétitif en matière de coûts, par rapport à d'autres possibilités d'élimination.** Cela est dû à une mauvaise planification des infrastructures et aussi à des incitations financées par de l'argent public, par des subventions et des taxes sur les déchets, qui provoquent ces effets pernicieux.

L'Union européenne a un rôle clair à jouer pour s'assurer que ces obstacles sont éliminés, ce qui implique notamment un objectif minimum de collecte séparée des déchets organiques (voir Recommandation 2.4).

Récompenser les économies d'énergie obtenues par la réduction des déchets, le réemploi et le recyclage, pas la production d'énergie obtenue par l'incinération des déchets

Actuellement, la législation de l'Union européenne offre des primes pour l'énergie tirée de l'incinération du papier, en tant qu'énergie renouvelable, mais aucune pour son recyclage. De même, elle a inclus l'incinération des déchets biogènes (papier, carton, déchets alimentaires, textiles, etc.) comme source d'énergie renouvelable dans la Directive relative aux énergies renouvelables (2009/28/EC).

Malgré ses effets nuisibles, l'incinération est ainsi subventionnée de façon pernicieuse, alors que ces subventions sont incompatibles avec les engagements de la hiérarchie des déchets de la Directive-cadre relative aux déchets, notamment avec la préférence affirmée pour la prévention, le réemploi et le recyclage par rapport à l'incinération.

Dans les Flandres, en France en Italie et en Espagne, l'incinération reçoit ainsi des dizaines de millions d'euros de subventions annuelles sous couvert « d'énergies renouvelables », provoquant plus d'émissions de gaz à effet de serre que les alternatives situées plus haut dans la hiérarchie des déchets⁷³.

L'utilisation des déchets comme alternative aux carburants fossiles a un coût écologique, social et économique élevé. L'incinération des déchets émet davantage de gaz à effet de serre que le charbon, par unité d'énergie produite, génère des déchets dangereux et des émissions fortement toxiques. Les riverains subissent des pertes de récoltes, des maladies respiratoires et de la peau, des problèmes de fertilité et de santé mentale. Ces infrastructures importantes nécessitent aussi beaucoup d'argent, alors que relativement peu d'emplois sont créés⁷⁴.

Par contre, les avantages obtenus en évitant les déchets, en les réutilisant et en les recyclant sont multiples : dans les procédés de fabrication même, on économise l'énergie (et les émissions associées), car les matériaux recyclés nécessitent généralement moins d'énergie pour être réincorporés dans de nouveaux produits⁷⁵. **Le recyclage peut économiser de trois à cinq fois plus d'énergie que la quantité produite par l'incinération**⁷⁶.

Plusieurs études montrent que sur 25 matériaux de déchets solides, 24 économisent plus d'énergie en étant recyclés, que n'en produit l'incinération de déchets solides mélangés

dans un incinérateur⁷⁷.

Exemples :

- Pour 1 kg de plastique recyclé, de 1,5 kg à 2 kg d'équivalent CO2 sont évités – s'il est brûlé, environ 1 kg d'équivalent CO2 est relâché dans l'atmosphère⁷⁸;
- Pour 1 kg de plastique recyclé, on peut économiser 5 kWh d'énergie fournie, alors que la combustion ne génère que 2 kWh⁷⁹.

Toutes les primes et incitations favorisant l'incinération devraient être éliminées, car elles provoquent une grave distorsion du marché qui porte préjudice à l'environnement, aux climats et à la santé des citoyens. Par contre, les économies d'énergie obtenues grâce à la prévention, la préparation pour le réemploi et le recyclage devraient être éligibles à ces primes, ce qui s'inscrit aussi dans les objectifs d'économies d'énergie de l'Union européenne.

La seule forme d'énergie renouvelable tirée de déchets qui devrait recevoir un soutien financier, est le traitement des déchets organiques avec des technologies de digestion anaérobie ou des usines de compostage, et cela devrait être le cas uniquement après que toutes les autres possibilités situées plus haut dans la hiérarchie des déchets aient été privilégiées.

Une autre conséquence logique des engagements de l'Union européenne vis-à-vis de la hiérarchie des déchets, est que l'UE ne devrait pas autoriser l'achat de crédits carbone - connus sous le nom de « réductions d'émissions certifiées » - qui ont été obtenus par des projets comme les systèmes de captage de gaz des décharges et par des incinérateurs, dans le cadre des projets des Déchets municipaux solides, soutenus par le Mécanisme de développement propre (MDP)⁸⁰.

Ce type de projets se trouve tout en bas de la hiérarchie des déchets. De plus, ils augmentent les émissions de gaz à effet de serre, alors que la réduction, le réemploi et le recyclage les diminuent.

67 Site internet de Food for the Earth, <http://ourneighborhoodasp.blogspot.se/p/our-projects.html>

68 Commission européenne, Concours «Le monde que j'aime»: consécration des meilleures solutions proposées dans cinq pays pour lutter contre le changement climatique :

http://ec.europa.eu/archives/commission_2010-2014/hedegaard/headlines/news/2013-10-01_01_fr.htm

69 Diaro Vasco, Más de 700 familias realizarán compost doméstico o comunitario, Mars 2014, <http://www.diariovasco.com/v/20140330/bidasoa/familias-realizaran-compost-domestico-20140330.html>

70 Zero Waste Europe, We love compost! International compost awareness week, Mai 2014,

<http://www.zerowasteurope.eu/2014/05/we-love-compost-international-compost-awareness-week/> et <http://www.compostaenred.org/>

71 Community Composting Network, <http://www.communitycompost.org/index.php/about-us>

72 Fairfield, <http://www.fairfieldcompost.co.uk/about/history.html> et Community Composting Network, <http://www.communitycompost.org/index.php/casestudies/68-fairfield-materials-managment>

73 Global Alliance for Incineration Alternatives, When The EU Wastes The Climate: The EU Policy of Subsidising Energy from Burning Waste is Worsening the Climate, Juin 2010, http://www.no-burn.org/downloads/GAIA_When_EU_Waste_the_Climate.pdf

74 Global Alliance for Incineration Alternatives, IPCC misleading the waste sector, GAIA warns, 13 Avril 2014, <http://www.no-burn.org/ipcc-misguiding-the-waste-sector-gaia-warns> and

http://www.no-burn.org/downloads/GAIA%20Letter%20to%20IPCC%20WGIII%20on%20Mitigation_final.pdf

75 WRAP, Environmental Benefits of Recycling, Mars 2010, http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/Environmental_benefits_of_recycling_2010_update.3b174d59.8816.pdf

76 Morris, J., 1996. Recycling versus incineration: an energy conservation analysis. Waste Management, 3894(95). Source: ibid.

77 Global Alliance for Incineration Alternatives, IPCC misleading the waste sector, GAIA warns, ibid.

78 UNEP, 2010. Waste and climate change. Global trends and strategy framework. Source ibid.

79 Estimation se basant sur l'évaluation du cycle de vie menée par le WRAP en 2008, sur les options de récupération des déchets mélangés :

http://www.wrap.org.uk/downloads/LCA_of_Management_Options_for_Mixed_Waste_Plastics.983a975a.5497.pdf

WRAP, 2010, Life cycle assessment of example packaging systems for milk, <http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/Final%20Report%20Retail%202010.pdf>

80 Global Alliance for Incineration Alternatives, The European Union's Double Standards on Waste and Climate Policy, Avril 2012,

http://www.no-burn.org/downloads/EU_s%20Double%20Standards%20Briefing%20April%202012_1.pdf



RECOMMANDATION 3

Encourager la préparation pour le réemploi, et les produits durables et réparables

La préparation pour le réemploi comprend le contrôle, le nettoyage et la réparation de produits ou composants de produits, afin qu'ils puissent être de nouveau utilisés⁸¹. Par exemple, les machines industrielles, les vêtements, les équipements électriques et électroniques ainsi que les meubles peuvent être réparés, remis en état et revendus. Dans la hiérarchie des déchets, la préparation pour le réemploi se situe au-dessus du recyclage. Elle devrait jouer un rôle essentiel dans notre économie, car elle crée des emplois dans la réparation et la réutilisation, réduit l'usage de ressources et les émissions de carbone, et peut générer des milliards d'euros dans des activités économiques durables et par les économies financières réalisées⁸².

81 La « préparation pour le réemploi » inclut les opérations de contrôle, de nettoyage et de réparation, grâce auxquelles des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets, sont préparés de façon à pouvoir être réutilisés sans aucun autre prétraitement. Source : re-use, Approved Re-use Centres and Networks-Principles, ibid.

82 Un rapport conjoint de McKinsey & Company et de la Fondation Ellen Mac Arthur montrait qu'une augmentation du réemploi et de la remise en état de téléphones portables pourrait réduire la production d'émissions de près de 3 millions de tonnes de CO2 et générer 9,4 milliards de \$ dans des activités économiques durables. The Ellen MacArthur Foundation, McKinsey & Company, Towards the Circular Economy: Economic and business rationale for an accelerated transition Vol. 1. février 2012. <http://www.ellenmacarthurfoundation.org/business/reports/ce2012>

ALTERNATIVE 8

Les Cafés/Ateliers de réparation Repair Café

Trop souvent en Europe, nous jetons des objets cassés, sans même essayer de les réparer. Il est souvent plus facile et moins cher de procéder ainsi. Un des principes de base du « Café/Atelier de réparation » est justement de rendre la réparation plus abordable, plus facile et plus attrayante. Ils font se rencontrer des personnes qui ont des outils, des compétences et du temps et qui désirent les mettre au service de la collectivité. Les Cafés/Ateliers de réparation satisfont ainsi des besoins écologiques et sociaux.

Expérimenté pour la première fois en 2009 à Amsterdam, le Repair Café devint rapidement, sous l'effet de sa popularité, un événement hebdomadaire ou mensuel, avant de se transformer en réseau national, avec un nom et un logo communs. Finalement, en mobilisant des fonds, notamment une subvention de trois ans du Ministère néerlandais des Infrastructures, un manuel et un kit de lancement furent réalisés.

En 2011, il y avait 23 Repair Cafés aux Pays-Bas, 50 en 2012, et 230 en juin 2014.

Les retombées concrètes, tant écologiques que sociales, des Repair Cafés ont provoqué leur expansion : aujourd'hui, il y en a plus de 500 dans le monde, dont 130 en Belgique, 100 en Allemagne et d'autres au Royaume-Unis, en France, au Canada, aux États-Unis, au Brésil et en Australie.

La majorité des objets réparés dans les Repair Cafés sont des appareils ménagers électriques relativement neufs (un à deux ans).

D'un côté, c'est la conséquence de la production de masse bon marché de produits de mauvaise qualité et de l'autre, du fait que les coûts de réparation par des professionnels dépassent le prix d'achat des appareils.

Les Repair Cafés fournissent un service gratuit qui, pour de nombreuses personnes, est le seul moyen pour que ces objets continuent à être utilisés. Bien qu'il n'y ait aucune donnée sur les gains écologiques globaux dus à la réparation de biens qui autrement, seraient devenus des déchets, on estime que 70 % des objets apportés à des Repair Cafés sont réparés, et en parallèle, ces activités renforcent la cohésion sociale.

Malgré leur grande attractivité et leurs nombreux avantages, le succès des Repair Cafés est à la croisée des chemins. Le poids de l'infrastructure du réseau repose lourdement sur une petite équipe de salariés à temps partiel qui essaient de maintenir la dynamique. Cela montre clairement que les politiques et les financements nationaux ou européens n'aident pas suffisamment ces projets portés par des groupes de citoyens.

La législation et les financements de l'Union européenne devraient faciliter la création et l'expansion des Repair Cafés et des projets similaires, en aidant les citoyens à trouver des solutions écologiquement durables dans nos sociétés de consommation et de gaspillage⁸³. Voir Recommandations 2.1, 2.3, 3.3 et 3.4.

83 Ce passage est tiré d'une interview de Joseph Zacune et Martine Postma, le 26 juillet 2014.

Améliorer la déclaration des déchets, en particulier la déclaration du réemploi et de la préparation pour le réemploi.

Les textes encadrant la déclaration des déchets et le recyclage par les États membres posent de nombreux problèmes. On y trouve des définitions ambiguës et quatre méthodes de calcul différentes pour la déclaration des taux de recyclage. Les données fournies sont donc de qualité inégale et ne peuvent être comparées⁸⁴.

La déclaration des déchets de l'Union européenne ainsi que le suivi et l'évaluation des déclarations, ont généralement besoin d'être améliorés et renforcés⁸⁵. La déclaration de la préparation pour le réemploi est un problème particulier que nous voulons souligner.

Malgré ses engagements pour la hiérarchie des déchets, la législation de l'Union européenne relative aux déchets favorise le recyclage par rapport à la prévention et la préparation pour le réemploi. **En associant la « préparation pour le réemploi » et des objectifs de recyclage, il n'y a aucune incitation pour améliorer les taux de**

préparation pour le réemploi.

Bien qu'Eurostat autorise les États membres à déclarer séparément le recyclage et la préparation pour le réemploi, très peu de pays le font, justement à cause de ce manque d'incitation. **C'est une lacune qui doit être corrigée par des objectifs clairs et dissociés pour le réemploi, la préparation en vue du réemploi et le recyclage.** En outre, cela permettrait aux acteurs du réemploi d'avoir accès aux flux de déchets et encouragerait une amélioration de la logistique et de la collecte séparée des déchets, afin de s'assurer que le potentiel de réemploi est préservé.

Il convient aussi d'observer que des objectifs de recyclage insuffisamment affinés peuvent involontairement être préjudiciables à la prévention et au réemploi, lorsque les matériaux sont détournés du réemploi vers le recyclage, pour atteindre des objectifs fondés sur le poids⁸⁶. Voici un autre domaine qui doit être examiné et réformé.

Les critères d'éco-conception et les mesures d'exécution devraient dépasser la simple efficacité énergétique des produits et inclure aussi une utilisation plus efficace des ressources

La révision de la Directive sur l'Eco-conception⁸⁷ est un important moyen de renforcer le lien entre efficacité énergétique et efficacité dans l'utilisation des ressources.

Les critères de l'éco-conception ne devraient pas porter uniquement sur les économies d'énergie. Les attentes des consommateurs en ce qui concerne le caractère durable (voir Recommandation 3.5) et réparable des produits devraient aussi être satisfaites en fixant par exemple des règles obligatoires minimales sur des groupes de produits. Une plus grande durabilité des produits et la prévention des déchets seraient bénéfiques aux consommateurs et à l'environnement. Les principes de base sont déjà posés dans la directive et ses annexes. Ils stipulent que l'amélioration globale des performances écologiques d'un produit, dans l'optique d'un cycle de vie, doit être abordée, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être uniquement question d'efficacité énergétique.

En outre, les exigences d'information contenues dans les règlements de l'Eco-conception devraient servir de base pour permettre aux utilisateurs et aux recycleurs en aval, de maximiser la maintenance, la réparation, le réemploi, la re-fabrication ou le recyclage des éléments de base ou des matériaux contenus dans les produits.

En intégrant les quatre bilans (voir Recommandations 1.1) dans les critères de l'Eco-conception, on faciliterait l'intégration

complète dans la Directive sur l'éco-conception, de l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Les bilans, matériaux, eau, terres et carbone d'un produit pourraient ainsi être communiqués aux consommateurs, au moyen d'une étiquette énergie revue et corrigée, grâce à une révision appropriée de la Directive sur l'étiquetage énergétique⁸⁸.

Il convient de noter, en ce qui concerne l'intégration de l'efficacité en matière de ressources dans les produits électriques et électroniques, qu'il est nécessaire de procéder à des révisions importantes de la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), révisions qui devront être suivies d'une meilleure mise en œuvre.

La valeur des déchets électroniques et électriques ne devrait pas être sous-estimée : il a été calculé qu'environ un quart des déchets amenés à des centres de collectes dans le Royaume-Uni ont une valeur de réutilisation qui, au total, pourrait s'élever à près de 280 million d'euros en recettes brutes chaque année⁸⁹.

Mais pour atteindre un tel taux de réemploi, il faudrait supprimer les incitations aux effets pervers de l'actuelle Directive⁹⁰. A cela, devrait s'ajouter la volonté d'augmenter la collecte et la réparation des produits électroniques de courte vie, de garantir que les produits électroniques sont faits pour durer plus longtemps (voir Recommandation 3.5), et d'assurer une plus grande cohérence avec la Directive sur l'Eco-conception⁹¹.

⁸⁴ Pour plus de détails voir : Eunomia et al., "Impact Assessment on Options Reviewing Targets in the Waste Framework Directive, Landfill Directive and Packaging and Packaging Waste Directive" Final Report, Report for the European Commission DG Environment, February 2014, p.vi and http://ec.europa.eu/environment/waste/pdf/target_review/Targets%20Review%20final%20report.pdf

⁸⁵ Voir par exemple les recommandations du rapport Eunomia, ibid, p.xiv, recommandation 5-8

⁸⁶ Bureau Européen de l'Environnement, Advancing Resource Efficiency In Europe, ibid.

⁸⁷ La Directive sur l'Eco-conception (2009/125/EC), par l'intermédiaire de réglementations spécifiques sur des groupes isolés de produits (mesures de mise en œuvre), fixe des normes minimales progressives et des délais (paliers) pour évincer les produits très générateurs de déchets hors du marché. Source : Cool Products, Key recommendations for more effective Ecodesign and energy labelling policies in the EU, Briefing Paper, October 2014, <http://www.coolproducts.eu/resources/documents/2014-ALL/Revision-Briefing-web-Lr.pdf>

⁸⁸ La Directive relative à l'étiquetage énergétique (2010/30/EC) fournit au travers d'actes délégués, des informations succinctes aux consommateurs sur l'efficacité énergétique d'un produit et facilite ainsi l'investissement dans la conception et la réalisation de produits efficaces. Source : Cool Products, ibid.

⁸⁹ WRAP (Waste & Resources Action Programme), M.E.L. Research, "Realising the Reuse Value of Household WEEE" Octobre, 2011.

<http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/WRAP%20WEEE%20HWR%20summary%20report.pdf>

⁹⁰ Parmi les effets pervers des incitations de la Directive DEEE, on trouve : 1) des objectifs par volumes, ce qui pousse à les atteindre en collectant le maximum de DEEE, plutôt qu'en tirant le maximum de valeur marchande des ressources contenues dans les déchets ; 2) Le fait de ne pas mesurer le réemploi des appareils entiers ou de certaines de leurs composants, ce qui est pourtant préférable au recyclage, selon la hiérarchie des déchets. Il en résulte que pour les recycleurs, il est plus logique de broyer les DEEE en vrac, produisant ainsi des matériaux recyclés de faible qualité, avec une faible valeur marchande en tant que ressources pour la fabrication : même si un appareil fonctionne ou est réparable, ce processus de collecte l'endommage de façon irréversible. Qui plus est, il n'y a pas d'incitation pour que les producteurs de DEEE améliorent leurs produits, afin d'en faciliter le caractère réparable ou la récupération des matériaux, à la fin de la première utilisation.

Voir par exemple : Materials Recycling World, Our WEEE legislation serves nobody, 15 Septembre 2014 <http://www.mrw.co.uk/our-weee-legislation-serves-nobody/8668629.article>

⁹¹ Pour plus d'informations dans ce domaine, voir par exemple le Bureau Européen de l'Environnement : The WEEE forward, Septembre 2014,

<http://www.eera-recyclers.com/sites/default/files/SA-EEB-TheWEEEFoward-18092014.pdf>

Fixer des éco-critères pour les produits afin qu'ils puissent être démontés, réparés, réemployés ou recyclés sans risque, et qu'ils soient construits sans apport de matières premières nouvelles, mais avec un pourcentage croissant de matériaux recyclés.

Des règlements ou des incitations pour réduire les déchets de produits manufacturés devraient être adoptés au niveau européen, ce qui implique que la conception des produits favorise :

- l'allongement de la vie (y compris le réemploi et la réparation),
- la remise en état,
- la récupération des composants pour le réemploi,
- la récupération des matériaux pour le recyclage, et la réduction de la consommation électrique, tout au long du cycle de vie du produit⁹².

On pourrait en partie atteindre ce but par une refonte ambitieuse de la Directive sur l'Eco-conception, de la Directive sur les DEEE (voir Recommandation 3.2) et de la Directive relative à la limitation

de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (LdSD).

La limitation de l'utilisation de substances dangereuses est une piste à suivre, car elle peut permettre de mettre en place des plafonds sur une gamme plus large de matériaux rares ou toxiques utilisés dans les appareils, et d'adopter des objectifs relatifs aux pourcentages d'apports provenant de matériaux recyclés.

Il est nécessaire d'entamer rapidement des démarches pour mettre au point de tels critères, en tenant compte des différentes catégories, sous-catégories de produits et matériaux, sans oublier bien sûr les mesures d'application.

ALTERNATIVE 9

iFixit aide à la réparation d'appareils électroniques

iFixit est la première source d'information technique dans le monde qui aide à la réparation d'appareils électroniques et de gadgets de consommation. Géré depuis la Californie et Stuttgart, iFixit considère que la prévention, le réemploi et la réparation sont préférables au recyclage. Ce groupe fournit gratuitement des guides de réparation en ligne, encourage la collaboration collective pour créer des manuels de réparation des gadgets électroniques et vend des pièces détachées. 3,5 millions de personnes visitent le site d'iFixit chaque mois, soit pour l'année 2013, plus de 5 millions de personnes au Royaume-Uni et 2,5 en Allemagne. Les visites en Europe représentent presque 30 % du total⁹³.

Nous consomons une trop grande quantité de ressources finies pour fabriquer des produits électroniques dont la durée de vie est courte. Leur réparation permet donc d'économiser l'argent des consommateurs et de protéger l'environnement, en diminuant les déchets électroniques et électriques⁹⁴.

Des initiatives en faveur de la réparation, comme les Repair Cafés (voir Alternative 8), qui utilisent souvent les manuels de iFixit, créent aussi des emplois locaux et soutiennent l'activité économique. Plus fondamentalement, ils remettent en question les principes sur lesquels nos économies du gaspillage sont bâties.

Pourtant, même si iFixit et d'autres organisations traduisent les guides de réparation disponibles en ligne, le flot des produits électroniques mis sur le marché ne fait qu'augmenter, aidé en cela par des campagnes publicitaires qui véhiculent des valeurs basées sur la consommation.

Presque tous les téléphones portables ont besoin de composants qui proviennent d'activités minières destructrices. Ils sont conçus en gardant à l'esprit leur obsolescence (par exemple des batteries non amovibles). Ils sont fabriqués par une main d'œuvre mal payée et terminent dans des décharges ou des incinérateurs.

iFixit collabore avec le fabricant néerlandais Fairphone pour tenter

de remédier à cela : des manuels de réparation accompagnent chaque Fairphone et iFixit aide à la mise en place d'un réseau de centres de réparation indépendants⁹⁵. Mais la tendance générale reste très largement négative.

Alors que la surconsommation européenne épuise les matières premières, des mouvements qui essaient de conserver et réparer des produits, notamment des produits électroniques, doivent faire face à des difficultés croissantes. Le gaspillage des ressources, des matériaux et de l'énergie nuit à notre économie, à notre société et à l'environnement⁹⁶.

L'Union européenne doit vraiment faire plus pour éliminer les obstacles à la création d'une économie circulaire, une économie qui garantisse que des produits durables sont fabriqués et peuvent être récupérés, réparés et réutilisés.

Pour cela, des incitations économiques sont nécessaires, afin de rallonger la durée de vie des produits fabriqués. Il pourrait être exigé que les concepteurs de produits donnent accès aux manuels d'entretien et aux informations de dépannage, et que les pièces détachées ou outils de réparation soient disponibles partout, tout comme les produits eux-mêmes. Voir Recommandations 1.1, 1.6 et 3.2 à 3.4.

⁹³ Chiffres tirés d'un échange de mails avec Mathias Huisken de iFixit Allemagne, 6 août 2014

⁹⁴ Voir le site d'iFixit : <http://ifixit.org/> et <https://www.ifixit.com/Info/background>

⁹⁵ Fairphone, site : <https://www.fairphone.com/>

⁹⁶ Rre-use, Investigation into the repairability of Domestic Washing Machines, Dishwashers and Fridges, http://www.rre-use.org/t3/fileadmin/editor-mount/documents/200/Rre-use_Case_Studies_on_repairability_-_Final.pdf

Exiger des fabricants qu'ils fournissent des manuels de réparation complets et détaillés

La fourniture de manuels de réparation avec les produits, pourrait permettre aux consommateurs soit de les réparer eux-mêmes, soit des les amener à un atelier de réparation.

Bien que dans la Directive DEEE, soient évoquées des exigences symboliques sur le partage de l'information, ces réglementations ont été inefficaces et ne garantissent pas que les fabricants et distributeurs soient obligés de publier des manuels de réparation⁹⁷. De plus, pour que le produit puisse être réparé, même s'il n'est plus fabriqué, les pièces détachées doivent être encore fournies.

L'Europe doit avancer et permettre aux recycleurs et réparateurs de pouvoir accéder aux mêmes manuels d'entretien que ceux qu'utilisent les fabricants. Des manuels d'information ouverte (open source) facilitent la transparence du produit et permettent aux concepteurs d'intégrer dans la conception, le démontage⁹⁸, le caractère réparable

et évolutif ainsi que la longévité⁹⁹.

Une autre piste à explorer est d'améliorer l'utilisation et d'étendre les exigences relatives à l'information, prévues dans la Directive sur l'Eco-conception (voir Recommandation 3.2).

Des organisations en pleine expansion comme les Repair Cafés (voir Alternative 8) et iFixit (voir Alternative 9) poussent les décideurs politiques à reconnaître la nécessité d'avoir des produits réparables. Mais ces organisations ne souhaitent pas rester à la fin de la chaîne de production, à réparer des déchets qui, en premier lieu, n'auraient jamais dû être produits.

Les responsables politiques devraient mettre en place les conditions propices à la fabrication de produits durables, de haute qualité et qui ne sont pas conçus pour être rapidement obsolètes (voir par exemple les Recommandations 1.6, 3.2, 3.3 et 3.5).

- 30

Allonger la durée minimale de garantie des produits

Actuellement, la réglementation de l'Union européenne exige que les produits aient une garantie légale de deux ans, durant laquelle le vendeur est tenu de remédier à tout défaut. Le produit doit être réparé ou remplacé gratuitement, ou bien il sera procédé à son remboursement ou à une réduction sur le prix.

Durant cette période de deux ans, la charge de la preuve incombe après seulement six mois au consommateur et c'est à lui de démontrer que le produit est défectueux ou ne correspond pas à ce qui est annoncé, et que le défaut existait déjà au moment de l'achat¹⁰⁰.

Le fait que la garantie minimale soit aussi courte et que la preuve de la charge incombe au consommateur, incite de nombreux fabricants à intentionnellement concevoir et fabriquer des produits qui, après deux ans (voire six mois), se cassent ou cessent de fonctionner correctement. C'est ce que l'on appelle l'obsolescence programmée.

En exigeant des fabricants de fournir des garanties bien plus longues, on s'assurerait qu'ils fabriquent des produits beaucoup plus durables. Une telle

décision politique est réalisable et ne coûte pas cher.

La durée légale de garantie des produits électroniques, par exemple, devrait passer de deux à dix ans¹⁰¹.

On s'assurerait ainsi que les fabricants conçoivent des produits réparables et qui durent plus longtemps. Cela encouragerait en même temps la conception de produits modulaires, faciles d'entretien, où les éléments peuvent être remplacés ou améliorés, sans avoir à remplacer l'appareil complet (voir Alternative 9). Cette simple modification réglementaire pourrait aider à changer les mentalités et encourager l'innovation qui soutient la durabilité.

Parallèlement à l'accroissement de la durée légale de garantie dans la législation de l'Union européenne, des mesures complémentaires devraient être mises en place, comme limiter la commercialisation de produits irréparables et exiger des fabricants qu'ils mettent à disposition les pièces de rechanges à des prix raisonnables, durant toute la durée de vie d'un produit (voir Recommandation 3.4)¹⁰².

- 31

⁹⁷ Bund/Amis de la Terre Allemagne, projet de loi du Ministère de l'Environnement, mars 2013 :

http://www.bund.net/fileadmin/bundnet/pdfs/technischer_umweltschutz/140425_bund_technischer_umweltschutz_elektrogesetz_stellungnahme.pdf

⁹⁸ En août 2013, le centre de recherches Fraunhofer menait une enquête sur la conception des tablettes électroniques actuelles et concluait que « la connaissance des procédures de démontage en aval (d'une réparation)

permettrait certainement un démontage plus rapide et avec moins de casse ». Fraunhofer IZM, Disassembly analysis of slates: Design for repair and recycling evaluation, Août 2013,

<http://publica.fraunhofer.de/starweb/servlet.starweb?path=epub0.web&search=N-255111>

⁹⁹ Royal Society for the Arts. The Great Recovery: Investigating the Role of Design in the Circular Economy, Juin 2013 <http://www.greatrecovery.org.uk/downloadreport/>

¹⁰⁰ Europa, Guarantees: repairs, replacements, refunds,

¹⁰¹ Amis de la Terre, L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage: Le cas des produits électriques et électroniques, Septembre 2010, http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/rapport_op_bdef_2_.pdf

¹⁰² Amis de la Terre, ibid.

CONCLUSION

Pour mettre en place une économie efficace dans l'utilisation des ressources, l'Union européenne doit faire beaucoup plus pour mettre en accord ses paroles et ses actes.

Si l'Europe abandonnait le Paquet sur l'Economie circulaire, elle ferait dangereusement fausse route et menacerait les engagements, et de fait l'exigence même, de mettre en place une économie à faible bilan carbone, circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources. Dans le cadre de sa politique des ressources et des déchets, l'Europe doit dépasser la conception étriquée de la gestion des déchets, pour enfin comprendre la valeur des ressources dans un monde aux ressources limitées. Et pour cela, il faut admettre que nous consommons trop et que nous dépassons les limites que notre planète peut supporter.

A cet égard, les études de cas présentées dans ce rapport montrent comment des collectifs de citoyens, partout en Europe, s'engagent pour transformer l'Europe, vers une Europe qui consomme moins et consomme mieux. Mais sans changements dans la réglementation européenne, ces pratiques exemplaires sont condamnées à rester marginales et isolées.

L'Union européenne doit faire usage des outils politiques et économiques dont elle dispose, pour faciliter ce type de projets locaux et durables, renforçant ainsi les économies tout en présentant des avantages sociaux et écologiques.

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les Amis de la Terre International.

En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

www.amisdelaterre.org/

Les Amis de la Terre France * 47 avenue Pasteur * 93100 Montreuil * Tél. : 01 48 51 32 22 – france@amisdelaterre.org